



Légende

- Installation de prélèvement
- ⬇ Aire de protection intermédiaire
(10 km en amont et 50 m en aval du site de prélèvement)



Données topographiques LIDAR tirées du MERN
Feuillets SNRC 31H13 et 31D4



Titre
**FIGURE 5 : AIRE DE PROTECTION INTERMÉDIAIRE
DU SITE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU**

Projet
**MUNICIPALITÉ DE RAWDON
RAPPORT D'ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA SOURCE
POUR LE PRÉLÈVEMENT D'EAU DE SURFACE
X2137144-1**

**Yves Leblanc, ing. géo.
M.Sc. Hydrogéologue**

Date
Mars 2021

Echelle
1 : 35 000